

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 juillet 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4076-20182

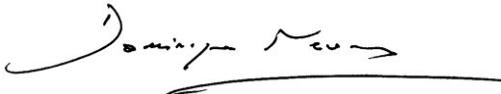
Cause tarifaire 2019-2020 d'Énergir. Phase 2.

Version révisée de la réponse de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à la demande de renseignements no. 1 d'Énergir.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli une version révisée de la réponse du 25 juillet 2019 de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à la demande de renseignements no. 1 d'Énergir (aux seules fins de remplacer la référence inexacte à la Régie par une référence à Énergir en certains endroits de la pièce [C-SÉ-AQLPA-0027](#), tel qu'indiqué par des soulignements à la version révisée ci-jointe) en Phase 2 du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ).